

# PLÉNIÈRES ET CONFÉRENCES

39<sup>e</sup> Congrès FNCCR - Juin 2024 - BESANÇON

Séance plénière 12 - Jeudi 27 juin 2024 - 17h15

## DES CLÉS POUR REDESSINER LA FRANCE Intervention de Xavier PINTAT, Président de la FNCCR



### Xavier PINTAT

Avant les ateliers qui seront proposés demain, et les visites techniques, il me revient de proposer une synthèse de nos débats. Je vous prie par avance de m'excuser si ce sujet est nettement moins passionnant que la brillante conférence à laquelle nous venons d'assister.

Nous atteignons la mi-parcours de notre Congrès. Les comptes rendus détaillés de l'ensemble de nos travaux seront publiés sur le site internet de la FNCCR. Aussi, je vous propose une courte synthèse. Après les visites techniques de demain, chacun regagnera son territoire, son domicile ou son bureau de vote.

Au cours de nos différentes séances, la préservation du service public a nourri nos débats, j'y ai discerné une inquiétude nouvelle que je n'avais pas identifiée lors de nos précédents Congrès. Elle est liée aux importants défis qui nous attendent, et à leurs financements qui apparaissent incertains. Cela est particulièrement criant dans le domaine de l'eau, sous l'effet de ciseaux d'une consommation en baisse, c'est-à-dire une diminution des recettes, et d'une augmentation des dépenses à cause d'exigences environnementales croissantes.

Dans le secteur du numérique, la fin du chantier de déploiement de la fibre n'est pas financée, et un tiers de nos concitoyens est toujours en attente de la fibre.

J'ai noté également notre attachement à la protection des consommateurs. À cet égard, nous souhaitons plus que jamais que les tarifs réglementés de vente permettent un accès juste à ce produit essentiel pour tous (citoyens, entreprises et collectivités). Nous avons déjà abordé ce sujet lors de notre précédent Congrès de Rennes et notre position n'a pas changé. Le mode de calcul des tarifs réglementés ne doit pas dépendre des soubresauts du marché, car ceux-ci font perdre alors une bonne part de leur caractère protecteur. La baisse annoncée des tarifs de vente au début de l'année prochaine est malheureusement purement conjoncturelle. Elle reflète une baisse des prix du marché et non pas un changement des modes de calculs. Nous avons d'ailleurs porté ce message auprès de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), auprès du gouvernement passé et futur, et nous le réitérerons dans les semaines et mois qui viennent auprès de nos parlementaires.

Nous restons également en alerte quant à la volonté des services de l'État de réformer le régime de l'électrification rurale, le FACE, dans son financement, mais également dans son organisation même. Notre Fédération demande à être véritablement concertée en amont et fera entendre sa voix sur ce dossier.

Par ailleurs, comme à chacun de nos Congrès, nous avons fait vivre la démocratie en direct, en adoptant plusieurs motions. Sans entrer dans les détails, je voudrais en retenir deux. Tout d'abord, la modernisation de l'éclairage public à travers l'avènement des lampes à LED, grosse source d'économie, qui nécessite des investissements soutenus. Nous considérons que le Fonds Vert qui a bien fonctionné pour accompagner ce changement doit perdurer et retrouver, dès l'année prochaine, le niveau qu'il avait en 2023, pour financer ce type d'équipements. L'éclairage public reste d'ailleurs au cœur de notre actualité. Il est devenu un élément essentiel de la *Smart City* de demain, car il offre toujours plus de services en étant plus connecté. Les baisses annoncées pour le fonds verts valent également pour la transition écologique, les énergies renouvelables, l'eau avec la baisse des crédits pour la gestion des eaux pluviales et la prévention des risques inondations et le numérique concernant le plan très haut débit. C'est bien l'ensemble de ce fonds qu'il faut maintenir à un niveau suffisant.

Concernant les travaux engagés avec Enedis en application du protocole d'accord que nous avons signé hier dans le cadre de ce Congrès, nous pouvons nous féliciter de l'aboutissement de la clause d'indemnité de fin de contrat, qui était très attendue au Congrès de Rennes. Cette première étape importante a été remplie, après un travail de longues haleines ayant permis un consensus de la part de tous ceux qui sont concernés. Nous prenons acte de cette première étape importante, et attirons l'attention sur l'ouverture de la maîtrise d'ouvrage aux raccordements de producteurs. Nous sommes très satisfaits qu'Enedis en tienne compte, mais comme la motion en fait mention, nous demandons que les critères retenus, dans le cadre des travaux pour la conduite des opérations tests, aient vocation à évoluer en fonction des besoins des territoires. En particulier, nous souhaitons que le seuil de 250 kVA correspondant au périmètre de la basse tension soit adopté rapidement.

S'agissant des schémas directeurs d'infrastructures de recharge électrique pour véhicules, sujet que nous aborderons demain, nos collectivités, et en particulier nos syndicats d'énergie, ont mené un travail de prospective remarquable. Félicitons-nous de l'essor des ventes de véhicules électriques, dont les besoins en recharge augmentent, ce à quoi nous répondrons présents. Néanmoins, force est de constater que le rôle du privé est trop peu encadré. Nous pensons donc que ces schémas directeurs ont vocation à devenir prescriptifs pour les aménageurs. Par ailleurs, il nous paraît utile de les étendre aux autres formes de mobilité, comme le biogaz et l'hydrogène. Le transport doit en effet bénéficier d'un mix énergétique, puisque certains modes de transport routier relativement lourds ne pourront fonctionner à l'électricité. Des solutions mixtes doivent donc être envisagées. Ainsi, des points d'avitaillement de gaz et d'hydrogène doivent être développés autour des points de recharge électrique. Cela vaut pour les véhicules et pour les bateaux, y compris de plaisance, qui pourraient fonctionner à l'énergie solaire voire hydrogène.

Nous avons également évoqué la vie de nos collectivités, à travers leur travail au quotidien dans un environnement économique et juridique difficile, et en permanente évolution. Je salue ici à la fois la qualité de leur implication et la capacité des adhérents de la FNCCR à toujours savoir faire évoluer, évoluer, se renouveler, tout en gardant nos valeurs intactes.



Ce Congrès se tient dans des conditions politiques particulières dans notre pays, avec une dissolution de l'Assemblée nationale que personne n'attendait et qui se traduira dans quelques jours par un renouvellement du parlement et la composition d'un nouveau gouvernement. Cependant, depuis sa création en 1934, la FNCCR a connu de nombreuses alternances politiques. Comme nous l'avons toujours fait, nous poursuivrons donc notre dialogue avec les parlementaires, les ministres, leurs cabinets, pour faire valoir le rôle des collectivités en charge des services publics essentiels : les services de l'eau, de l'énergie et du numérique, et préserver les financements associés à leur développement.

Si vous le permettez, en cette conclusion de cette synthèse, je souhaite citer tous nos partenaires qui ont contribué à ce Congrès. Tout d'abord, je remercie chaleureusement nos partenaires locaux pour cette belle manifestation à laquelle ils ont eu à cœur d'apporter tout leur appui. Je pense à la région Bourgogne Franche-Comté, à la ville de Besançon et Grand Besançon Métropole, les Syndicats d'énergie et les Territoires d'énergie du Doubs et de Bourgogne Franche-Comté, le Syndicat intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon (SIEVO), le Syndicat intercommunal des Eaux de la Haute-Loue, le Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit et l'Avicca.

Je remercie également l'équipe organisatrice de la FNCCR qui a fait preuve d'adaptabilité, notamment pour revoir certains programmes de sorte à tenir compte de la dissolution de l'Assemblée nationale. En effet, nous avons invité des ministres et des parlementaires qui n'ont malheureusement pas pu se joindre à nos travaux. Le préfet ainsi que d'autres hauts fonctionnaires, contraints d'observer une période de réserve, ont également décliné notre invitation.

L'équipe de la FNCCR a toujours su trouver des solutions afin que notre Congrès se déroule le mieux possible. Je salue ici le travail accompli par l'ensemble des services. C'est un Congrès particulièrement important et difficile à organiser. Ce Congrès propose quelque cinquante sessions d'échange, de tables rondes et d'ateliers.

Ces deux derniers jours ont également vu la concrétisation de partenariats. Je souligne notamment le partenariat avec Enedis dont nous avons signé le protocole d'accord, le partenariat de coopération sur le numérique signé avec l'Avicca, et la convention cartographique avec EDF SEI.

Je remercie particulièrement Christophe LIME, Vice-président du Grand Besançon Métropole en charge de la gestion de l'eau potable et des eaux fluviales, également Président du Conseil d'orientation de France Eau Publique à la FNCCR. Je remercie également Patrick CORNE, Président du Syndicat mixte d'énergie du Doubs et ses services. Je remercie Danielle MAMETZ, Vice-présidente de la FNCCR en charge de la communication, qui a accompagné la préparation de ce Congrès avec nos élus et les services de la FNCCR.

Je voudrais tout particulièrement remercier l'équipe de la FNCCR et Charles-Antoine GAUTIER, notre nouveau Directeur, qui avait un grand défi à relever. Je remercie également son prédécesseur, Pascal SOKOLOFF, éminent juriste des questions en lien avec l'énergie, qui a fait la moitié du chemin de Besançon et qui nous a fait l'amitié d'être parmi nous aujourd'hui. Il mérite nos applaudissements.

Au sein de cette équipe, je remercie et salue également le travail de Sandrine GUIRADO, de Anne SOPPELSA, de Elena SMIRNOVA et de l'ensemble des collaborateurs qui méritent nos applaudissements.

Vous me permettrez de citer mes collègues et amis du Comex, dont le premier Vice-président qui joue un rôle important dans les relations avec Enedis, Guy HOURCABIE, qui était ici à domicile, Xavier NICOLAS, trésorier de la FNCCR, Jean-Luc DUPONT, porte-parole, Denise SAINT-PE, Philippe AUVRAY, Patrick CHAIZE, Antoine COROLLEUR, Jean-Noël LOURY, Nathalie NIESON, et Hervé PAUL.

Je n'oublie pas l'ensemble des intervenants, qui se sont succédé, venus des quatre coins du territoire pour alimenter nos débats. Je salue tous les partenaires et les nombreux exposants qui animent cette manifestation durant le salon. Nous aurons grand plaisir à les rencontrer demain sur leurs stands.

Un grand merci à Raphaël DOMJAN, notre grand témoin, avec qui nous avons voyagé et rêvé cet après-midi.

Enfin, je tiens à vous remercier tous, chers amis congressistes, pour votre participation massive et studieuse et votre très forte implication dans ces dossiers si importants pour notre avenir et celui de nos enfants. Cette histoire, nous la bâtissons ensemble, depuis la création il y a 90 ans, de notre Fédération. Fidèles à nos valeurs de solidarité territoriale, d'égalité de traitement et de péréquation permettant de faire autant dans les zones rurales que les zones urbaines, nous restons particulièrement attentifs et mobilisés pour défendre les intérêts de nos adhérents, des services publics essentiels en réseau que sont l'énergie, l'eau et le numérique.

Je vous souhaite à tous une excellente soirée et vous remercie de votre présence à ce Congrès de Besançon.





SERVICES PUBLICS LOCAUX  
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET  
DES E-COMMUNICATIONS

# 39<sup>e</sup> Congrès FNCCR

DU 26 AU 28 JUIN 2024

BESANÇON - MICROPOLIS



• Crédits photos : Philippe Barbosa